

LE BIEN PUBLIC

samedi 21 juillet 2007

Sensibiliser le public aux problèmes environnementaux

Dijon : L'Ecodrome grimpe aux cimes du succès

Le parc de la Colombière accueille pour sa deuxième édition l'Ecodrome, un parcours pédagogique centré sur la sauvegarde des forêts. Cette année, les handicapés ont pu, eux aussi, passer d'arbre en arbre. La réussite de l'opération est totale.

Les enfants du centre aéré piaillent d'impatience. Entre 10 et 12 ans, ils veulent grimper le plus vite possible aux vieux marronniers du parc de La Colombière. Une parcelle du parc classé monument historique a été reconverti en « Ecodrome ». Il s'agit d'installations de grimpe d'arbres. Ce sport, qui consiste à se balader entre les troncs arbres à quelques mètres de hauteurs grâce à des plates-formes et des cordes, s'est développé dans toute la France dans les années 90. Le tourisme vert, à la découverte de la nature, était alors très en vogue.

Mais l'association Arborescence ne propose pas qu'une simple série de plates-formes forestières reliées par des tyroliennes et autres ponts de singe. Les bénévoles veulent toucher le public sur la question de la sauvegarde des forêts. Avec les classes et les centres aérés, ils emmènent les enfants entre les arbres pour qu'ils comprennent pourquoi ce patrimoine vert est si important dans les écosystèmes.

« De la détente et du sérieux »

Cyril Casanova, animateur ce matin, initie les enfants à l'environnement. Enchaînant les devinettes, il arrive à leur faire comprendre l'importance de l'oxygène rejeté dans l'air par les arbres. Une petite fille conclut avec un air sérieux : « Et sans oxygène, et bien, on n'existerait pas. » Sans alarmer, les ateliers de découverte permettent d'apprendre, de comprendre et de respecter l'équilibre forestier.

Après les jeux de pistes organisés par Cyril Casanova, vient ce qu'attendent tous les enfants : grimper aux arbres. La pédagogie est encore présente : sur chaque plate-forme, de petits panneaux avec des énigmes permettent d'en savoir plus sur la vie des arbres. Mais le vertige n'aidant pas, peu d'énigmes seront finalement résolues. Encadrés par Yannick Dupin, titulaire d'un brevet d'état, les jeunes amateurs d'escalade préfèrent les poutres et les filets à trois mètres du sol.

Les règles de sécurité dépassent les recommandations du ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative : depuis cette année, le parcours enfant est équipé d'une « ligne de vie ». « Le principe est simple », explique la responsable Alice Jannet, « toute personne de moins de 12 ans est attachée en continu à une corde, tant qu'elle ne touche pas le sol. » Le parcours « noir », à plus de cinq mètres de haut, n'en dispose pas, mais



Le parcours « vert », réservé aux débutants, alterne pont de singe, tyrolienne, échelles suspendues ou encore filet
[Commander la photo](#)



Entre deux jeux en plein air, Cyril Casanova explique tout ce que doit savoir les protecteurs arboricoles en herbe
(photos BP-LD)
[Commander la photo](#)

Les essentiels

[Météo](#) | [TV](#) | [Cinéma](#) | [Sorties](#) | [Horoscope](#) | [Recettes](#)

Les mags

n'est destiné qu'aux adolescents et adultes.

Des handicapés dans les hauteurs

Si les classes d'élèves remplissent le planning hebdomadaire, le parcours est ouvert au public les mercredis et week-ends. Les ateliers découverte sont remplacés par une exposition en plein air : « Arbre et air en ville ». Les parcours sont encore plus demandés que l'an dernier, et le succès de cette seconde édition ne se dément pas. L'association Arborescence pense même être présente plus longtemps (d'avril en août) pour la saison 2008. Elle a même innové cette année, grâce à l'un de ses partenaires, en offrant à des handicapés la possibilité de goûter aux joies de cette pratique sportive. Là encore, le succès est au rendez-vous, et les séances prévues jusqu'au 31 juillet sont prises d'assaut.

Gaël VAILLANT

Pour le grand public, l'« Ecodrome » est ouvert tous les mercredis, samedis, dimanches de 14 à 19 heures, au parc de la Colombière (en entrant sur la droite). Dès 5 ans (taille minimum : 1,10 m). Tarif : 5 euros. Jusqu'au 31 juillet.

La réaction aux articles est fermée du 9 Juillet au 9 août.